

des aïeux par Louis XIV, entr'autres à Nicolas Juchereau de Saint-Denis et au Sieur Aubert de Lachenaye prouvent cet avancé. Celles du Sieur de Saint-Denis, mentionnent le fait que son père " fut l'un des premiers qui s'attachèrent uniquement et suivant ses intentions à faire des établissements considérables et à travailler au défrichement et à la culture des terres." (5).

Le roi fait la même remarque au sujet du Sieur Aubert de Lachenay : " D'autant qu'il a employé, dit Sa Majesté, des sommes très considérables pour le bien et l'augmentation de la colonie et particulièrement au défrichement et à la culture, d'une grande étendue de terres, en divers établissements séparés, nous avons cru que nous devons le traiter favorablement et lui donner des titres de noblesse. " (6).

" Ceux qui, de nos jours, prononcent avec mépris ou indifférence le mot noblesse, a écrit Benjamin Sulte, sont trop enclins à se représenter les choses du moyen-âge ou des pays à moitié barbares. Rien de cela ne s'est reproduit parmi nous, il y a eu solidarité, attachement mutuel entre l'habitant du Canada et sa noblesse. Ne l'oublions pas, car c'est une des plus belles pages de notre histoire. (7).

C'est pour faire revivre le respect des Seigneurs, que nous avons écrit ce présent ouvrage. Il n'est pas

---

(5) Faillon, *Histoire de la Colonie française*, III, 321.

(6) Faillon, *Histoire de la Colonie Française*, 221.

(7) *Histoire des Canadiens Français*, v, 102.